

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **GSD AVENIR 30**

Exercice du 15/09/2021 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

Cet FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée, en investissant dans des "méga-tendances". Cette forme de stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs, ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de cet FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Stoxx Europe 600 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions européennes, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA). L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

## **Stratégie d'investissement**

Le fonds investit via des titres vifs (actions) dans des sociétés s'inscrivant dans des méga-tendances. Les principales thématiques considérées sont la santé et le vieillissement de la population, la technologie, la robotique, la décarbonisation de l'économie, la réduction de la pollution. Pour atteindre l'objectif de gestion du fonds et rechercher la performance, la stratégie de sélection discrétionnaire des titres combine une approche « top down » en privilégiant certains secteurs ou quelques thèmes s'inscrivant dans des « méga-tendances » et une approche « bottom up » en effectuant des choix de titres fondés sur des convictions marquées.

Le Fonds intervient sur les marchés à terme et conditionnels principalement actions afin d'optimiser la performance grâce à des prises de position permettant de couvrir le portefeuille et/ou d'accroître la sensibilité au marché par une surexposition.

L'approche « Top Down » permet de définir des stratégies d'investissement sectorielles et géographiques.

L'approche « Bottom Up » met l'accent sur des multiples de valorisation comparés à des données historiques, des niveaux de marges opérationnelles par secteurs et/ou entreprises étudiées individuellement et permet une sélection de titres selon des critères microéconomiques.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs

Du fait de son éligibilité au PEA, l'actif du FCP est investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale. En fonction des perspectives perçues par le gérant, le FCP sélectionnera des titres de sociétés appartenant à tous secteurs d'activités économiques. Le portefeuille pourra comprendre des titres de sociétés de petites (capitalisations inférieures à 500 millions d'euros), moyennes (capitalisations inférieures à 5 milliards d'euros) et grandes (capitalisations supérieures à 5 milliards d'euros) capitalisations boursières.

L'actif du FCP pourra également comprendre, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, des actions de sociétés de pays situés hors de l'Union européenne appartenant à tous secteurs géographiques et économiques, y compris des actions de sociétés de pays émergents.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 200% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. Le FIA pourra être exposé aux actions de l'Union Européenne (minimum 60%), aux actions hors Union européenne (maximum 10%), aux actions des pays émergents (maximum 10%), aux actions de petites capitalisations inférieures à 500 millions d'euros (maximum 25%).

De 0% à 20% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de

notation ou non notés. Le FIA pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (maximum 20 %), aux instruments de taux non notés (maximum 20 %).

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux, de change et de crédit, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

# COMMENTAIRE DE GESTION

## GSD AVENIR 30

### Contexte macroéconomique :

Rarement une année n'aura été aussi compliquée sur les marchés financiers. Les investisseurs ont dû faire face à un environnement macroéconomique et géopolitique très défavorable en 2022, marqué par de nombreux épisodes de stress. Dans ce contexte, la grande majorité des classes d'actifs ont eu une performance négative laissant peu de refuges potentiels aux investisseurs.

Pourtant, après une année 2021 record, où l'indice parisien a franchi pour la première fois de son histoire les 7000 points, et malgré l'optimisme des investisseurs, des premiers signes d'inquiétudes faisaient leurs apparitions sur le front de l'inflation fin 2021.

C'est ainsi que nous avons débuté l'année 2022, avec en toile de fonds le sujet de l'inflation. Si dans un premier temps les marchés financiers, banquiers centraux en tête, semblaient peu inquiets de voir revenir cette thématique, ce sentiment a très vite évolué au cours du premier trimestre. En effet, les premiers mois de l'année ont été marqués par la prise de conscience collective du caractère durable de l'inflation, et non pas transitoire comme initialement anticipé.

Conséquence de quoi, les taux d'intérêts se sont tendus, les investisseurs craignant que les banques centrales adoptent des politiques monétaires plus restrictives tout en remontant leurs principaux taux directeurs. Dans leurs sillages, les titres à durée longue à savoir les valeurs dites de « croissance » ont corrigé, marquant ainsi un retournement de cycle au profit des valeurs dites « values ».

Par la suite, les craintes se sont vite déplacées du côté de l'Ukraine où le conflit armé avec la Russie a (ré)installé la guerre aux portes de l'Europe. Au-delà du drame humain, cette guerre a également accéléré la dynamique haussière de l'inflation en accentuant les pressions sur l'offre, notamment sur le plan de l'énergie. Les prix des matières premières se sont ainsi envolés avec un baril de Brent qui franchi les 100\$, ce qui n'était plus arrivé depuis 2014.

C'est dans ce contexte particulièrement stressé que la FED a décidé de lancer sa campagne de hausse de taux avec en arrière-plan les premières ébauches de son plan visant à réduire la taille de son bilan. Le principal taux directeur passe ainsi de 0,25% à 0,50% et finira à 4,50% en fin d'année.

A mesure que l'inflation progresse, le ton des banques centrales se durcit et des craintes sur la croissance de l'économie mondiale commencent à apparaître. Par la suite, les publications statistiques concernant l'inflation et l'emploi seront toujours accueillies avec nervosité sur les marchés financiers.

En Chine, la politique « zéro covid » mise en place par Xi Jinping et le parti communiste chinois pèse également sur l'économie mondiale en accentuant les phénomènes de congestion au niveau des chaînes d'approvisionnement. De ce fait, les problèmes de pénurie rencontrés en 2021 sont toujours d'actualité en 2022 et renforce l'inflation car la demande ne faiblit pas.

Sur le plan microéconomique, les résultats d'entreprises du premier trimestre sont conformes aux attentes avec très peu de mauvaises surprises et les sociétés réitèrent dans l'ensemble leurs prévisions pour l'année à venir. Comme pendant la pandémie de Covid, les entreprises surprennent par leur résilience et leur capacité à préserver leur marge en période d'incertitude.

En juillet, alors que les indices boursiers enregistrent leur meilleur mois depuis novembre 2020, la BCE lance à son tour son programme de hausse des taux. L'inflation atteint alors 8,6% en Europe et 9,1% Outre-Atlantique. Ce rebond, qui sera de courte durée, est également l'illustration de cette volte-face permanente entre optimisme et pessimisme en matière d'interprétation des données macroéconomiques : les bonnes nouvelles étant souvent considérées comme mauvaises et vice versa. Ce prisme de lecture perdurera ensuite jusqu'à la fin de l'année.

En septembre, les marchés sont une nouvelle fois rattrapés par la macroéconomie avec une inflation qui s'accélère en Europe et des rapports sur l'emploi aux Etats-Unis qui indiquent que l'activité économique reste robuste. Ces différents éléments entraînent les banques centrales à durcir le ton et à réaffirmer que la priorité du moment reste l'inflation. Désormais les hausses de taux seront à minima de 50 bps, avec plusieurs hausses de 75 bps, et le pivot monétaire tant attendu par les investisseurs semble à nouveau s'éloigner.

Dans la foulée, les marchés actions corrigent, les taux se tendent et les spreads de crédit s'écartent. L'optimisme ne reviendra sur les marchés financiers que quelques mois plus tard.

Avec 60% des entreprises du STOXX 600 qui ont publié un résultat net par action supérieur aux attentes, les publications de résultats pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 sont en ligne avec les précédentes publications. La microéconomie ne semble toujours pas tenir compte des doutes rencontrés au niveau macroéconomique et les sociétés affichent encore une fois une grande résilience. Cependant, malgré de bons résultats et des marges préservées, les perspectives de croissance des bénéficiaires ont été révisées à la baisse pour 2023.

En fin d'année, les investisseurs ont acheté le marché et comme souvent cette année, la hausse a été alimentée par les composantes taux et inflation. La première de ces composantes à montrer des signes positifs fut l'inflation. En effet, l'inflation publiée en novembre aux Etats-Unis est tombée à son plus bas niveau depuis janvier 2022 avec un indice des prix à la consommation (CPI) à 7,7% pour le mois d'octobre. Bien que l'inflation reste élevée, la baisse enregistrée ces derniers mois semble indiquer que les mesures mises en place par la FED commencent à produire leurs effets. D'ailleurs, les investisseurs salueront le discours de Jerome Powell, Président de la FED, qui a ouvert la voie à un ralentissement de la hausse des taux et par la même occasion la perspective d'un "pivot" de la politique monétaire.

Au niveau macroéconomique, les derniers indicateurs économiques publiés montrent un net ralentissement de l'activité économique et laissent peu de doute sur la récession à venir, 70% de la courbe des Treasuries étant inversée, cependant le marché du travail reste solide.

Ces différents éléments, ainsi que la perspective d'un assouplissement de la politique « zéro covid » en Chine, permettront aux marchés financiers d'enregistrer neuf semaines consécutives de hausse à partir de la mi-octobre.

Enfin, comme un symbole, nous aurons le droit en toute fin d'année à une ultime volteface sur les marchés financiers avec une nouvelle baisse orchestrée par les banquiers centraux qui définitivement auront dicté la tendance sur les marchés financiers en 2022.

Au global sur l'exercice, le Stoxx Europe 600 est en baisse de 12,90 % (-10,64 % pour l'indice dividendes réinvestis). Sur la même période, l'indice CAC 40 est en baisse de 9,50 % et L'EuroStoxx 50 est en baisse de 11,74 %.

Dans l'indice Stoxx Europe 600, le palmarès est dominé par Rheinmetall (+123,99 %), Euronav (+101,15 %) et Subsea 7 (+78,932 %) et les plus mauvaises performances sont pour Kion Group (-72,25 %), SBB (-70,73 %) et HelloFresh (-69,60 %).

Au niveau des principales devises, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar (-6,14 %), passant de 1,14 à 1,07 sur la période.

### **Performance du fonds et principaux mouvements:**

Le fonds GSD Avenir 30 affiche une performance de -18,93 % (-20,39% depuis sa création au 15 septembre 2021) contre -10,64 % pour son indice de référence, le Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis (-5,71% depuis le 15 septembre 2021). Le fonds GSD Avenir 30 a souffert de son exposition à la thématique « croissance » socle des sociétés d'avenir.

Nous avons, au cours de l'année, géré l'exposition aux actions françaises par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur certaines valeurs, notamment pour dégager du rendement sur des titres pour lesquels nous avons atteint nos objectifs de cours. Dans ce cadre, nous avons mis en place cette stratégie sur Total Energies.

Sur l'ensemble de l'année, l'exposition aux actions a varié de 91 % à 95 %. Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats sur les titres ASML, Infineon, SideTrade, CompuGroup Medical, Adyen et Teleperformance. Parmi les principales ventes signalons Total Energies, Neoen, EDP, Albioma et Orpea.

### **Perspectives :**

Après des performances impressionnantes sur les marchés financiers en 2021, l'environnement macroéconomique et géopolitique s'est clairement détérioré en 2022. Il faut remonter aux années 90 pour observer des performances négatives à la fois sur les obligations et les actions.

Un portefeuille de Bund, par exemple, perdait presque 20 % au pire moment de l'année, quand le CAC40 perdait lui près de 21% !

Dans la continuité de 2022, l'année 2023 devrait être animée par l'inflation, les politiques monétaires et les anticipations macroéconomiques. Actuellement, le principal débat qui anime les marchés porte sur la trajectoire des hausses de taux menées par les banques centrales au cours des prochains trimestres. Les derniers chiffres d'inflation ainsi que les dernières données statistiques publiées sur le marché de l'emploi donnent à penser que les futures hausses de taux devraient à minima rester stable, voir ralentir, avec un pivot possible à la mi-2023. Si un tel scénario se produit, nous devrions assister à un « soft landing » de l'économie mondiale ce qui serait le meilleur scénario pour les marchés.

Dans ce contexte nous devrions voir les investisseurs retrouver de l'appétit pour le risque et revenir sur les actifs à duration longue, à savoir les valeurs dites de « croissance », qui avaient vu leur valorisation écrasée par la hausse des taux. Les problématiques de récessions n'étant pas totalement évacuées, les sociétés aux profils « qualité », donc peu endettées et sur des marchés en croissance devraient également être des profils intéressants (ex : luxe, e-santé).

En 2023, comme en 2022, nous serons attentifs aux futures publications en Europe et aux Etats-Unis des CPI, PMI et autres données statistiques sur l'emploi afin d'apprécier si la dynamique favorable enregistrée en fin d'année par l'inflation et l'économie se poursuit par la suite.

**INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :**

**Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)**

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques. Le fonds est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet [www.gsdgestion.com](http://www.gsdgestion.com) .

**Taxonomie :**

Les investissements sous-jacents de GSD Avenir 30 ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**Informations relatives aux mouvements du portefeuille**

Sur l'année 2022, une rotation des actifs équivalente à 0,18 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,56.

**Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier**

Au 31 décembre 2022, le FCP GSD Avenir 30 n'est investi dans aucun organisme de placement collectif géré par GSD Gestion.

**Information sur les frais de gestion variables**

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicée et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis (SXXR).

Au titre de l'exercice, les frais de gestion variables s'élèvent à 0 € (frais figés sur rachats).

**Produits dérivés de gré à gré**

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

**Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

### **Swing pricing**

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

### **Financement de la recherche**

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2022, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

### **Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME**

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Il est précisé que le FCP a été investi, à tout moment au cours de l'exercice, à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

### **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

## **GSD AVENIR 30**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

GSD GESTION n'est pas soumise à l'obligation de produire un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation, tel que prévu à l'article 319-18 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Au 31 décembre 2022, l'effet de levier pour le fonds est de 0%.

## Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 347 582 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 280 156 euros, soit 80 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 67 426 euros, 19 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

## Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2021 Création du fonds : Création du fonds

**BILAN ACTIF**

	<b>30/12/2022</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>2 026 769,68</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2 026 769,68</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 026 769,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>6 075,38</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>
Autres	6 075,38
<b>Comptes financiers</b>	<b>151 311,13</b>
<b>Liquidités</b>	<b>151 311,13</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 184 156,19</b>

## BILAN PASSIF

	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>	
<b>Capital</b>	2 226 596,49
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-24 631,20
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-23 166,37
<b>Total des capitaux propres</b>	2 178 798,92
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>	
<b>Instruments financiers</b>	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Dettes</b>	5 357,27
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00
<b>Autres</b>	5 357,27
<b>Comptes financiers</b>	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00
<b>Total du passif</b>	2 184 156,19

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	50 863,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>50 863,33</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00
Charges sur dettes financières	0,00
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>50 863,33</b>
Autres produits (III)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	69 337,68
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-18 474,35</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 692,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-23 166,37</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 15 mois et 15 jours (date de création 15/09/2021).

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0014003RW6	2,5 % TTC maximum	Actif net

## Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0014003RW6	Non significatif

## Commission de surperformance

### Part FR0014003RW6 C

15% TTC de la surperformance positive du FCP au-delà de l'indice STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis (SXXR)

Actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est comptabilisée à partir du 15/09/2021 et est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022.

A compter de l'exercice ouvert le 15/09/2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs

## Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire (2) 7,5% - Société de Gestion (1) 92,5% Actions, warrants, bons de souscription et obligations convertibles France – Belgique – Pays – Bas 1% TTC Max - Mini 15€ TTC	(1)	(2)	
Dépositaire (2) 6.8% - Société de Gestion (1) 93.2% Autres Pays 1,1% TTC Max - Mini 35€ TTC			
Dépositaire (2) 9% - Société de Gestion (1) 91% Obligations : 0,50% Max France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC Autres Pays Mini 35€ TTC			
Dépositaire (2) 100% Titres de créances négociables, Titres négociables à court terme, : France : 25€ Etranger : 55€			
Dépositaire (2) 100% Opérations S/R sur OPC Forfait Max France : 15€ Etranger : 40€ TTC Off-shore 150€ TTC			
Marchés à terme Dépositaire (2) 1,40€ - Société de Gestion (1) 4,60€ Futures Eurex – Monep 6€ TTC/lot Max			
Dépositaire (2) 4\$ - Société de Gestion 5\$ Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot			
Dépositaire (2) 0.55% - Société de Gestion (1) 1.85% Options Eurex 2,40% Max - Mini 7€ TTC Prélèvement sur chaque transaction			

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

**Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

#### **Garantie reçue :**

Néant

#### **Garantie donnée :**

Néant

#### **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	<b>30/12/2022</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 108 705,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-438 391,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	89 056,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-51 973,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 738,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00
Frais de transaction	-45 086,80
Différences de change	-267,71
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-466 508,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-466 508,03
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-18 474,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2 178 798,92</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	151 311,13	6,94	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	151 311,13	6,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s) Devise(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>SEK</b>	<b>SEK</b>				
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	103 217,94	4,74	40 925,95	1,88	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	598,78	0,03	1 510,73	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/12/2022
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	30/12/2022
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-23 166,37
<b>Total</b>	<b>-23 166,37</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-23 166,37
<b>Total</b>	<b>-23 166,37</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>
	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-24 631,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-24 631,20</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>
	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-24 631,20
<b>Total</b>	<b>-24 631,20</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Actif net</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Valeur liquidative unitaire</b>	<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>	<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>	<b>Crédit d'impôt unitaire</b>	<b>Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes</b>
				€	€	€	€	€
<b>15/09/2021</b>	C1 PART CAPIC *	1 431 500,00	14 315,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>30/12/2022</b>	C1 PART CAPIC	2 178 798,92	27 365,40	79,61	0,00	0,00	0,00	-1,74

\* Date de création

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	32 306,000000	3 108 705,55
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 940,600000	-438 391,42
Solde net des Souscriptions / Rachats	27 365,400000	2 670 314,13
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	27 365,400000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0014003RW6 C1 PART CAPI C	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,50
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	69 337,68
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>30/12/2022</b>
Créances	Coupons et dividendes	6 075,38
<b>Total des créances</b>		<b>6 075,38</b>
Dettes	Frais de gestion	5 357,27
<b>Total des dettes</b>		<b>5 357,27</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>718,11</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>2 026 769,68</b>	<b>93,03</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 026 769,68	93,03
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>6 075,38</b>	<b>0,28</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-5 357,27</b>	<b>-0,25</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>151 311,13</b>	<b>6,94</b>
DISPONIBILITES	151 311,13	6,94
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>2 178 798,92</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>2 026 769,68</b>	<b>93,02</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>2 026 769,68</b>	<b>93,02</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>2 026 769,68</b>	<b>93,02</b>
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>57 456,00</b>	<b>2,64</b>
AT0000938204 MAYR-MELNHOF KARTON	EUR	380	57 456,00	2,64
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>229 659,70</b>	<b>10,54</b>
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 800	51 174,00	2,35
DE0007164600 SAP	EUR	630	60 725,70	2,79
DE0007664039 VOLKSWAGEN PRIV.	EUR	375	43 657,50	2,00
DE000A288904 COMPUGROUP MED.SE	EUR	750	26 985,00	1,24
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	800	21 416,00	0,98
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	550	25 701,50	1,18
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>40 926,00</b>	<b>1,88</b>
ES0171996087 GRIFOLS CL.A	EUR	3 800	40 926,00	1,88
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>130 555,50</b>	<b>5,99</b>
FI0009005961 STORA ENSO CL.R	EUR	4 350	57 202,50	2,63
FI0009005987 UPM KYMMENE	EUR	2 100	73 353,00	3,36
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>937 296,14</b>	<b>43,01</b>
FR0000035370 BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	1 300	47 840,00	2,20
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	300	66 810,00	3,07
FR0000053381 DERICHEBOURG	EUR	8 000	44 160,00	2,03
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	528	69 907,20	3,21
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	540	31 671,00	1,45
FR0000120578 SANOFI	EUR	850	76 364,00	3,50
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 500	60 000,00	2,75
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	1 650	75 322,50	3,46
FR0010202606 SIDETRADE	EUR	200	30 000,00	1,38
FR0010208488 ENGIE	EUR	5 600	74 972,80	3,44
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	3 622	82 654,04	3,79
FR0010386334 KORIAN SE	EUR	3 000	30 360,00	1,39

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	1 620	59 178,60	2,72
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	4 200	71 652,00	3,29
FR0013447729 VERALLIA	EUR	2 800	88 704,00	4,06
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	2 000	27 700,00	1,27
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>48 384,00</b>	<b>2,22</b>
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	1 400	48 384,00	2,22
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>368 508,45</b>	<b>16,91</b>
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	2 700	37 810,80	1,74
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	1 970	65 000,15	2,98
NL0006294274 EURONEXT	EUR	900	62 244,00	2,86
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	150	75 570,00	3,46
NL0012169213 QIAGEN	EUR	1 350	63 463,50	2,91
NL0012969182 ADYEN	EUR	50	64 420,00	2,96
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>69 840,00</b>	<b>3,21</b>
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	15 000	69 840,00	3,21
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>40 925,95</b>	<b>1,88</b>
SE0000108656 ERICSSON	SEK	7 500	40 925,95	1,88
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>103 217,94</b>	<b>4,74</b>
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	600	49 451,66	2,27
US5949181045 MICROSOFT	USD	240	53 766,28	2,47

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



**GSD AVENIR 30**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**GSD AVENIR 30**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GSD GESTION  
37, rue de Liège  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD AVENIR 30 relatifs à l'exercice de 15 mois et 15 jours clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 15/09/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.04.13 18:10:50 +0200

